

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

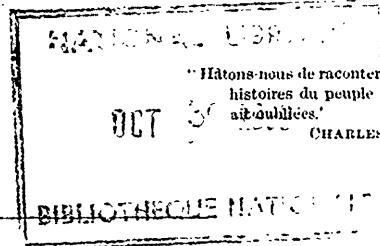
This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X	
	12X		16X		20X		24X		28X		32X	

14
ACC. 805.
971.4
NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE



PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

AVRIL

7eme volume, 4me livraison

MONTRÉAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1888

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

- 1o Rigaud et Vaudreuil - - - - BENJAMIN SULTE
2o Hiver dans la montagne - - - - CHARLES FUSTER
3o Les drames de Berlin - - - - XAVIER MARMIER
 II.—Charlotte Stieglitz (*suite et fin*).
4o Les Girondins - - - - J. A. CHAPLEAU

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - -	\$2.00
“ payable dans l'année - - - - -	2.50

DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ,

Dépt du Secrétaire d'Etat,

OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,

La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.

100 (4)
1775
1775

RIGAUD ET VAUDREUIL

Les dames ursulines des Trois-Rivières sont à la veille de publier en volume l'histoire de leur institution dans cette ville. Ce sera une œuvre à la fois nationale et religieuse, remplie d'intérêt, et plus exacte que bien des livres répandus dans nos bibliothèques, car on a mis un soin infini à contrôler chaque renseignement et chaque date. Les archives du monastère ayant été détruites dans trois incendies, il a fallu un travail de vingt ans pour reconstruire la chaîne des faits ; c'est le cas de dire que l'histoire se retrouve à force d'étude et de patience.

Le 2 avril courant, les bonnes dames m'écrivaient : " Dans vos notes, nous voyons, à des époques assez éloignées les unes des autres, un M. de Vaudreuil, alternativement gouverneur et major des Trois-Rivières ; est-ce partout le même ? "

Hélas ! je ne sais trop. En attendant que la lumière se fasse, mettons " M. de Vaudreuil " ; de cette façon, le livre ne se trompera pas.

Les Soirées vont me permettre de poser la question, dans l'espoir que des preuves décisives existent quelque part et qu'elles seront produites un jour.

M. de Vaudreuil, gouverneur du Canada, qui mourut dans cette charge en 1725, laissa huit enfants, parmi lesquels je choisis Pierre et Pierre-François. Première source de confusion : Pierre et Pierre.

M. de Léry Macdonald, très versé dans l'histoire des Vaudreuil, m'écrivait le 4 avril : " Le père Vaudreuil semblait se complaire à embrouiller les noms de ses enfants. L'un des fils est Louis-Philippe, l'autre Philippe-Antoine. J'observe



aussi qu'ils se prêtent les uns les autres les titres de baron, marquis, etc." Vous voyez que le plus savant de nos contemporains sur cette matière, en est encore à chercher la clef du mystère. C'est précisément ce qui m'attire, car à l'impossible nul historien ne doit céder. Le passé nous appartient : il nous faut le comprendre.

D'Hozier, qui mêle un peu les deux frères, dit que " François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil, chevalier, appelé le marquis de Vaudreuil, était né à Montréal le 8 février 1703." Ceci concernerait le dernier gouverneur-général du Canada, dont M. Tanguay indique le baptême sous la date du 29 juin 1704, à Montréal. Quant à Pierre de Rigaud, gouverneur des Trois-Rivières, M. Tanguay le fait baptiser, à Québec, le 22 novembre 1698. Je crois en effet que Pierre était l'aîné de Pierre-François.

Pour rendre ses renseignements plus inexplicables, d'Hozier fait marier le dernier gouverneur du Canada avec mademoiselle de Fleury de la Gorgendière—tandis que nous savons parfaitement qu'elle avait épousé l'autre Pierre.

Si d'Hozier, écrivant pour ainsi dire sous la dictée des Vaudreuil (car ils vivaient en France à cette époque) se méprend si étrangement, que ferais-je donc à Ottawa, loin de tous les papiers de famille qui existent encore et que d'autres, plus heureux que moi, pourront consulter en s'imaginant peut-être que j'ai la vue courte ? Allons-y de bon cœur, cependant : la fortune favorise les braves.

Nous allons faire ce que M. de Vaudreuil n'a pas su arranger : le baptême de deux de ses enfants. Je nomme donc *Rigaud* celui qui s'est illustré à Chouaguen, et *François* celui qui a été gouverneur de la Nouvelle-France.

Pour me confirmer dans l'adoption de ce terme *Rigaud* je dirai que François Vaudreuil, dernier gouverneur du Canada,

VIRGILIANO
 1880

écrivain en 1776, dit "mon frère Rigaud". Les mémoires du temps appellent invariablement le dernier gouverneur du Canada *Vaudreuil* ; son frère est souvent nommé Vaudreuil aussi, mais fréquemment *Rigaud*. Quant au surnom de Cavagnal, ce sont nos historiens qui, en se basant sur certaines pièces, l'ont appliqué à Vaudreuil gouverneur en chef.

Rigaud fut baptisé à Québec le 22 novembre 1698 (Tanguay I. 184). D'après *Les Ursulines de Québec* (III. 31.) il n'avait que sept ans lorsqu'il fut inscrit aux cadres de la marine. Son père venait alors de prendre les rênes de l'administration comme gouverneur-général. A huit ans, Rigaud devint enseigne, à onze lieutenant, à vingt capitaine. Ceci nous mène à 1718.

L'établissement d'un poste français à Niagara pour protéger la traite ayant été décidé, le fameux interprète Joncaire obtint en 1721 "des Tsonnontouans, la permission d'ouvrir un comptoir dans leur pays de chasse, et une députation composée du baron de Longueuil, du marquis de Cavagnal, fils du gouverneur, et de deux autres personnes, obtint le même assentiment des Onnontagués." (Garneau II. III.)

Il ne peut pas être question ici de François, âgé de quinze ou seize ans. C'est le capitaine Rigaud qui figure sous le nom de marquis de Cavagnal. Il est curieux de noter que la construction du fort Niagara provoqua immédiatement de la part des Anglais l'érection du fort Chouaguen ou Oswégo ; trente-cinq ans plus tard, Chouaguen devait être pris, après de brillants faits d'armes, par ce même Rigaud qui le voyait s'élever.

Le livre des *Ursulines de Québec* dit que mon Rigaud était major à vingt-six ans. Observons ceci : comme il n'y avait pas suffisamment de troupes en Canada, il n'y existait aucune organisation par régiment ou groupe distinct. L'ensemble des petits corps dispersés dans les garnisons formait ce que l'on appelait "le détachement de la marine" ou troupes soldées

par le budget de la marine. Un major commandait le tout. M. de Rigaud, né en 1698, se trouvait donc, en 1724, major des troupes du Canada—c'est-à-dire un an avant le décès de son père, alors gouverneur-général. Nous allons voir que je suis sur la bonne piste.

M. l'abbé Daniel a publié (*Aperçu* p. 19) une liste des permissions accordées en 1730 pour passer en France ; on y voit : "De Rigaud, capitaine." Ceci ne peut se rapporter au major Rigaud : il s'agit plutôt de François.

M. de Beauharnois, gouverneur général, et M. Hocquart, intendant de la Nouvelle-France, voulant reconnaître les services des Vaudreuil, accordent, le 29 octobre 1732, une augmentation à la seigneurie du défunt gouverneur, pour former le fief Rigaud, sur la rivière Ottawa. L'acte dit que cette concession est faite en faveur de "Pierre Rigaud, écuyer, seigneur de Cavagnal, major des compagnies des troupes du détachement de la marine en ce pays, et Pierre-François Rigaud, capitaine d'une des dites compagnies." (*Titres Seigneuriaux*, page 157.)

Ceci me paraît bien clair : Pierre Rigaud, né en 1698, était major des troupes en 1732, et son frère Pierre-François, né en 1703 ou 1704, était simple capitaine. Pierre Rigaud (mon Rigaud) cité le premier dans cette pièce, devait en effet être l'aîné de celui qui est mentionné après lui ; et on voit qu'il tenait un rang supérieur à l'autre. Que Rigaud ait été, comme le disent les historiens, un homme d'action un peu dépourvu de la haute intelligence nécessaire aux postes qu'il occupa, je veux bien le croire—il était plutôt un "chargeur de carrés" comme Murat, qu'un administrateur comme le prince Eugène de Beauharnois, mais il pesait son poids dans les affaires du temps, et si son frère cadet a été gouverneur général, cela n'empêche pas Rigaud de demeurer son aîné par l'âge.

Pierre-François, désigné dans l'acte ci-dessus, devint gou-

verneur de la Louisiane, puis gouverneur du Canada. Avait-il plus de tête que Rigaud son frère aîné, ou s'il a eu simplement la chance d'atteindre aux rangs supérieurs où il est monté ? L'entourage de Montcalm décriait les deux Vaudreuil, uniquement parce qu'ils étaient Canadiens, je crois. En ce cas, peut-on se former une opinion maîtresse ? Il y a bien des faits incontestables qui honorent les deux Vaudreuil et font voir leur valeur, à la guerre et dans les conseils. Ils étaient patriotes à la manière des Canadiens, ce qui déplaisait aux amis de Montcalm, plus antichés de la gloire de la France que imbus du sentiment canadien-français.

Vaudreuil, ou Rigaud, s'était probablement rendu à Versailles, au moyen de la permission de 1730. Le 7 avril 1733, Louis XIV ratifia la concession de terre faite à Québec en 1732 au sujet du fief Rigaud. Il est dit dans l'acte signé du roi que le fief a été accordé "aux sieurs de Vaudreuil de Cavagnal, major des troupes à la date de la concession et à présent gouverneur des Trois-Rivières ; et Rigaud de Vaudreuil, son frère, capitaine dans les dites troupes." (*Ratification des Titres Seigneuriaux*, page 11.)

C'est donc Rigaud qui portait le surnom de Cavagnal et non pas son frère. Encore une obscurité qui me paraît éclaircie.

Le 2 mai 1733, à Québec, dit l'abbé Tanguay, Pierre (Rigaud) épousa Louise-Thérèse Fleury d'Eschambault de la Gorgendière, fille de Joseph Fleury, écuyer, sieur de la Gorgendière, seigneur d'Eschambault, et de Claire Jolliet.

L'acte du 7 avril 1733 dit bien que Rigaud de Vaudreuil était alors gouverneur des Trois-Rivières, mais le 23 juin suivant M. de Beaucourt remplissait encore la charge. C'est donc après cette dernière date que Rigaud entra en fonction.

L 17 janvier 1734, "Vaudreuil" signe un acte, en qualité

de gouverneur au registre des Délibérations de la Fabrique des Trois-Rivières. Le 25 mars 1735, " Pierre Rigaud de Vaudreuil " est gouverneur de la même ville, d'après un document qui se trouve aux archives municipales. Cette année, il fut fait chevalier de Saint-Louis (*Ursulines de Québec* III 31). En 1737 il figure comme gouverneur des Trois-Rivières au cahier des Délibérations de la Fabrique.

Le 13 mars 1738 " M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur de la ville et gouvernement des Trois-Rivières " est présent au baptême de Françoise-Charlotte Alavoine. Celui qui porte communément dans l'histoire le titre de marquis est François, mais son aîné Rigaud avait droit à cette désignation également. Le 24 novembre 1738 " M. de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières " accorde au soldat Pierre Villain dit Tranchemontagne la permission de se marier.

A cette époque, le sacristain de la paroisse des Trois-Rivières se nommait Pierre-François Rigaud ; il avait une belle écriture. Nous voilà en présence de trois Pierre ou Pierre-François Rigaud, dont un au moins n'est pas gouverneur.

D'après une lettre du 5 janvier 1739 signée par Dulaurent, notaire à Québec, " M. de Vaudreuil " était gouverneur des Trois-Rivières. La lettre, encore inédite, se rapporte aux terres de la seigneurie Lussaudière, située entre Saint-François-du-Lac et la baie du Febvre.

Le 5 mars 1739 " Messire Pierre Rigaud de Vaudreuil " est inscrit comme parrain au registre des Trois-Rivières et qualifié de gouverneur de l'endroit.

En 1739, un relevé des officiers supérieurs de la colonie nous montre comme gouverneur aux Trois-Rivières : " de Vaudreuil ; lieutenant du roi : de Gannes ; major : Du Buisson "—le tout accompagné des observations suivantes : " De Vaudreuil a le zèle, l'application, les talents et la conduite

convenables. De Gannes remplit bien la charge qui lui est confiée, mais il ne ferait pas aussi bien dans une autre qui demanderait plus de détails. Du Buisson est très âgé, il a très bien servi." (Daniel : *Aperçu*, page 55.)

Vers 1740 une note du gouverneur-général ou de l'intendant porte ceci : " Rigaud de Vaudreuil. Il a tous les sentiments d'un homme de guerre et de condition. Ses mœurs sont douces ; aussi est-il très estimé." (Daniel : *Aperçu*, page 57.) Celui-ci est mon Rigaud.

Il me semble que nous suivons assez constamment *Rigaud* et qu'il était gouverneur des Trois-Rivières, de 1733 à 1739. Cependant, on croit généralement que c'était son frère François qui occupait cette charge.

Dans les *Titres Seigneuriaux* (page 180) à la date du 23 septembre 1736, " Pierre Rigaud de Vaudreuil, écuyer, capitaine d'une compagnie d'infanterie des troupes du détachement de la marine entretenue par le roi en cette colonie " reçoit un terrain de trois lieues de front sur deux de profondeur des deux côtés de la rivière du saut de la Chaudière. Il s'agit de la rivière Chaudière, près de la Pointe-Lévis. Remarquons " Pierre (tout court) Rigaud de Vaudreuil, capitaine des troupes "—ce devait être Pierre-François puisque il était capitaine, tandis que Pierre (mon Rigaud) était alors gouverneur des Trois-Rivières.

D'ailleurs, ce Pierre-François, qui fut plus tard gouverneur de la Louisiane et du Canada, ne figure dans aucun acte se rattachant au gouvernement des Trois-Rivières. Il faut l'exclure des annales trifluviennes, en dépit de ceux qui l'ont donné comme gouverneur à cette partie du pays.

Le 22 juin 1739 le roi étant à Compiègne envoie des instructions au " sieur de Vaudreuil " pour le voyage qu'il va faire au cap Breton. (*Documents* publiés à Québec, 1884, III,

186.) Ce M. de Vaudreuil pouvait être frère de Rigaud, peut-être était-ce François, mais ce n'est pas Rigaud, des Trois-Rivières.

Ce même François, qui ne semble pas avoir vécu dans la Nouvelle-France pendant que son frère Rigaud occupait la charge de gouverneur des Trois-Rivières (1733-39) arriva en Louisiane, avec la qualité de gouverneur, le 10 mai 1743, et ne revint en Canada que l'été de 1755, pour prendre la place de gouverneur-général. S'il a été gouverneur des Trois-Rivières, comme on le dit, c'est entre le 5 mars 1739 et le 8 novembre 1743, puisque, à cette dernière date M. Bégon était le titulaire de cette charge.

Le 27 décembre 1745 "Rigaud de Vaudreuil" donne son approbation à une mesure prise par les marguilliers des Trois-Rivières et dans cette pièce il est qualifié de gouverneur du lieu.

Dans l'article sur Bégon j'ai montré que le 9 avril 1746, "Rigaud de Vaudreuil" est cité comme major des Trois-Rivières et que sa femme est appelée en cette circonstance "Louise Hertel de Fleury." Le nom de Hertel est placé là par erreur, mais Louise de Fleury était certainement la femme de mon Rigaud : d'ailleurs, le frère de celui-ci était en ce moment à la Louisiane.

Rigaud avait été remplacé comme gouverneur des Trois-Rivières par Claude-Michel Bégon qui, dès 1730, portait sur sa personne plusieurs blessures considérables. Je pense que Rigaud était le gouverneur actif, et Bégon le titulaire. Ces sortes d'arrangements sont de tous les jours et de tous les siècles. Le grade de major de place permettait à Rigaud d'exercer l'office de gouverneur lorsque Bégon s'en trouvait empêché par suite de ses blessures.

L'organisation militaire, sous le régime français, est passa-

blement mal comprise aujourd'hui. Plus d'une fois j'ai eu le dessein d'en parler, mais retenu par mes fonctions, autant que Louis XIV que sa grandeur attachait au rivage, il m'a fallu renoncer à ce travail. Disons pourtant que un "major de place" était un officier purement militaire ; si le gouverneur s'absentait ou devenait malade, et s'il n'y avait pas de lieutenant de roi, le major prenait la direction générale. J'ai déjà dit que le "major des troupes" commandait toutes les forces armées de la colonie. Rigaud avait été major des troupes (1724-1732).

Le 3 août 1746, "Rigaud de Vaudreuil, major de place de la ville des Trois-Rivières, part de Montréal avec un détachement sous ses ordres et deux capitaines, un lieutenant, trois enseignes, deux aumôniers, dont un pour les Sauvages, dix cadets des troupes, dix-huit officiers de milices, trois volontaires, environ quatre cents habitants et trois cents Sauvages tant domiciliés que ceux venus des pays d'en haut." La narration ajoute que ce parti a été dans la rivière Kakekoute où il a attaqué un fort près de Brockfield, dans lequel il y avait vingt-deux hommes de garnison, trois femmes et cinq enfants, lesquels, après s'être battus pendant vingt-six heures et avoir eu un de leurs gens tué dans le fort et plusieurs de blessés, se sont rendus prisonniers de guerre. "Monsieur Rigaud, commandant, a été blessé d'un coup de feu au bras droit. et trois de ses Sauvages, dont un Iroquois du lac (des Deux-Montagnes) et un Abénakis, ont été tués sur le champ de bataille. Quatre Français et onze Sauvages ont été blessés. Ce parti a fait beaucoup de ravages en revenant et a brûlé, dans l'espace de quinze lieues, tous les établissements et grains qui se sont trouvés sur pied, avec granges, moulins, temples, tanneries, etc., et il est revenu ensuite avec ses prisonniers au fort Saint-Frédéric, où il est resté pour attendre les ordres de monsieur le général." (*Documents publiés à Québec, 1884, volume III, 291.*)

Même source, page 296, on voit que Rigaud s'était rendu

au fort Saint-Frédéric le 15 août, et que, n'ayant aucune connaissance des mouvements de l'ennemi, il en était reparti le 20, avec le reste des hommes du sieur Deny, lequel (voir page 284) s'était jointe à Rigaud après que celui-ci eut quitté Montréal pour faire son expédition en passant par le fort Saint-Frédéric. Le 20 donc, Rigaud partit de ce dernier poste avec cinq cents Français et quatre cents Sauvages pour aller enlever les forts situés à quatre lieues de Sarasteau.

A la page 337 je vois que les hommes de monsieur Rigaud mirent des "embarras" dans la rivière du Chicot, pour empêcher les milices de la Nouvelle-Angleterre de se servir de cette voie lorsqu'ils chercheraient à entrer sur nos terres.

Le 26 septembre 1746, dit la narration de cette année (*Documents* publiés à Québec, 1884, III 304), M. de Rigaud arriva à Montréal. La blessure qu'il avait au bras droit n'était pas dangereuse, la balle ayant seulement percé les chairs. "Les prisonniers qu'il a fait dans sa dernière expédition ont été remis aux casernes au nombre de vingt-sept, savoir vingt-deux hommes, le reste femmes et enfants. Le ministre, l'un d'eux, interrogé, a rapporté que l'armée du prince Edouard avait été défaite le 17 mai ; (1) qu'on avait eu avis de Boston du départ de la flotte française ; qu'elle avait été découverte. . . . Nous avons eu avis qu'un parti de Sauvages Abénaquis, à la tête duquel s'est mis le sieur Montigny, enseigne, qui a été détaché du parti de monsieur Rigaud après son expédition contre le Massachusetts, s'était porté du côté du fort de Sarasteau ; qu'ils avaient rencontré près de ce fort dix-sept soldats de la garnison dont ils ont pris quatre, levé la chevelure à quatre autres, le restant s'était jeté précipitamment dans le fort, poursuivis par nos gens qui en ont tué quelqu'un. Monsieur de Rigaud nous a encore informé que, depuis son aventure, divers partis Abénaquis de son détachement se sont détachés pour faire des incursions du côté de

(1) En Ecosse. Bataille de Culloden.

Dearfile et de Carlard, et ont fait cinquante-six chevelures.” (Consultez aussi les *Paris Documents* X, 35, 77, 441.)

Le 21 mai 1747, le gouverneur général donna des ordres pour lever à Montréal cinq ou six cents hommes et plus s'il était possible, puis de tâcher de leur adjoindre les Sauvages des pays d'en haut qui étaient descendus à la traite ; en outre les Trois-Rivières devaient fournir cent miliciens et trente ou quarante Sauvages domiciliés aux environs de cette ville. A ce détachement on ajoutait quarante Sauvages de la rivière Saint-Jean et de l'Acadie qui avaient hiverné près de Québec (*Documents publiés à Québec* III. 337).

1747, 21 mai, les milices du gouvernement de Québec restaient chez elles, dans la crainte que la ville ne fut attaquée par mer. M. de Beauharnais nomma “ monsieur de Rigaud, major de la ville des Trois-Rivières pour commander un détachement.” Les voyageurs destinés aux postes des pays d'en haut et de l'ouest reçoivent instruction de se mettre sous les ordres de M. de Rigaud. (*Documents publiés à Québec*, III. 337-8).

Le 8 juin 1747 M. de Rigaud partit de Montréal avec neuf officiers des troupes royales, douze officiers de milice, dix cadets, un aumônier, deux chirurgiens, trois interprètes, environ cinq cents habitants, non compris ceux qui étaient partis avec M. de la Corne et ceux des Trois-Rivières, même ceux de Québec, car il en était venu de ce dernier gouvernement. En tout, l'expédition comptait environ douze cents hommes et deux cents Sauvages, pour aller en guerre sur les côtes des colonies anglaises. (*Documents publiés à Québec*, III, 341).

Le 8 juillet 1747 M. de Rigaud écrivait du fort Saint Frédéric qu'une partie de ses Sauvages l'abandonnaient et qu'il avait décidé de se rendre dans le fond de la Grande Baie où il sera en mesure de remplir ses instructions qui consistent à couvrir le fort St Frédéric. Après avoir été trois jours devant

Sarasto, sans pouvoir rien entreprendre, M. de Rigaud se détermina, vers le 18 juillet, à retourner en arrière. (*Documents* publiés à Québec III. 347-349; voir aussi *Paris Documents* X. 132-3).

Le 15 janvier 1748 "Rigaud de Vaudreuil, chevalier de St Louis, commandant aux Trois-Rivières," est parrain, en ce lieu, d'une petite Algonquine. Le 27 janvier, au registre de la même paroisse, il est dit "major des Trois-Rivières et commandant actuel"; en cette circonstance il est parrain de Marguerite-Rebecca Price, anglaise de nation, âgée d'environ douze ans.

Le 30 avril, même année, disent les *Paris Documents* (X. 159) M. Bégon, gouverneur des Trois-Rivières, mourut à Montréal.

Le 23 septembre 1748, François Rigaud, écuyer, seigneur de Vaudreuil, chevalier de l'ordre de St Louis, lieutenant de roi de place et gouvernement de Québec, reçoit six lieues de front à la rivière de Masca, sur trois lieues de profondeur de chaque côté de la rivière, les dites six lieues de front à prendre à sept lieues de l'embouchure de la rivière, où sont les dernières terres concédées. Cette seigneurie est celle de St Hyacinthe; le roi en confirma la concession, le 30 avril 1749.

François était le nom du gouverneur de la Louisiane, et en 1748 ce François résidait à la Louisiane. La personne dont il s'agit est bien mon Rigaud de Vaudreuil, mais s'il était en septembre 1748, lieutenant de roi à Québec il ne pouvait être en même temps gouverneur des Trois-Rivières. Il y a ici une lacune que je tâcherai de combler.

L'ingénieur Franquet, qui visita les Trois-Rivières le 27 juillet, 1752, note dans son journal: "Le gouverneur se nomme M. Rigaud de Vaudreuil. Il est frère du major des Gardes. Madame de Rigaud est fille de M. de la Gorgendière,

homme riche, et directeur de la compagnie des Indes pour le castor à Québec. M. le gouverneur voulut absolument me conduire chez lui. Il fallut céder à ses instances. J'y arrivai et fus présenté à madame son épouse qui, par parenthèse, est une personne des plus accomplies, tant par la figure que par l'esprit. Elle est d'ailleurs pleine de grâce et de politesse."

D'après le registre de la paroisse des Trois-Rivières, année 1752, on voit que Louis-Antoine Decormier était domestique chez le gouverneur de la ville, M. Rigaud de Vaudreuil. Claude-Pierre Morin est le maître d'hôtel du même gouverneur.

1753, 28 août. Registre de la paroisse des Trois-Rivières, baptême de Henri-Marie-Josette, fille de Pierre François Rigaud, chevalier, seigneur de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières. Monseigneur Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, évêque de Québec, fait le baptême ; il signe "Briand."

Voici donc un nouvel exemple de ce mélange de noms de baptême. Mon Rigaud est appelé Pierre-François, résidant des Trois-Rivières, alors que le véritable Pierre-François demeurerait à la Louisiane.

Ce dernier revint ici comme gouverneur du Canada l'été de 1755. Sa commission, datée du premier janvier 1755, le nomme "Vaudreuil de Cavagnal" sans nom de baptême, et le qualifie de "capitaine de vaisseau." (*Edits et Ordonnances* III. 79). Il amenait avec lui le général baron Dieskau et quelques troupes.

Dieskau ayant été défait et pris par les Anglais à la bataille du lac Saint-Sacrement, la Nouvelle-France se trouvait en danger, l'automne même de 1755. M. de Vaudreuil, gouverneur-général envoya son frère en France exposer la situation. Après des vicissitudes que nous allons connaître, le messager, tout esprit faible qu'on l'ait dit, engagea la cour à nous en-

voyer un grand renfort de troupes commandé par Montcalm, Levis, Boulanarque-Bougainville, etc.

“ Dans le cours de l'année 1755, les Anglais ayant mis plusieurs vaisseaux sur mer, pour guetter les nôtres, nous ont pris deux vaisseaux du roi venant en ce pays, et environ six autres, tant marchands que pêcheurs, ce qui nous a fait un grand tort. M. de Rigaud, gouverneur des Trois-Rivières, a été pris dans cette occasion, ainsi que des soldats, canonniers, grenadiers et bombardiers des régiments qu'on nous envoyait et qui nous auraient été très utiles.” (*Les Ursulines de Québec* II. 283).

1756 4 mai. “ M. Rigaud de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières, est arrivé à Québec, après avoir été pris par les Anglais. Il a reçu d'eux beaucoup d'insultes et a essuyé bien de la misère. Il est parvenu en France par un miracle de la très puissante main de Dieu ” . . . (*Les Ursulines de Québec*, II. 283).

La correspondance des gouverneurs et des intendants du Canada dit que M. de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières, revint de France, l'été de 1756, annonçant l'arrivée de grands secours, et que cette nouvelle rétablit un peu la tranquillité.

Les secours annoncés vinrent en effet mais pas assez nombreux pour soutenir longtemps le choc des Anglais qui employaient toutes leurs ressources à la conquête du Canada. Les triomphes français d'Oswégo, de William-Henry, de Carillon et de Ste-Foye retardèrent seulement l'heure suprême de la capitulation.

M. de Rigaud s'était “ sauvé par ruse des prisons d'Angleterre ” l'automne de 1755. On sait la belle part qu'il eut à la prise d'Oswégo, ou Chouagan, le 14 août 1756 (*Documents publiés à Québec* IV. 39, 41, 51). A cette époque, il était

gouverneur des Trois-Rivières, d'après les pièces du temps que j'ai sous les yeux, et l'un des drapeaux pris à Chouagan fut donné à l'église des Trois-Rivières (*Ursulines de Québec* II. 290).

Le 23 février, 1757, M. Rigaud de Vaudreuil, gouverneur les Trois-Rivières, et M. de Longueuil, lieutenant de roi à Québec, partent à la tête d'un corps de onze cents Français et Canadiens et de trois cents Sauvages ; après avoir parcouru soixante lieues à la raquette ils bombardent le fort George, situé au lac Saint-Sacrement. (*Documents* publiés à Québec, IV, 106.) Ce M. de Longueuil était Paul-Joseph, frère de Charles, second baron de Longueuil. L'expédition ici mentionnée n'était que préliminaire au siège du fort George que Montcalm préparait durant cet hiver de 1756-57. (Voir Daniel : *Grandes Familles*, 248 ; cet auteur place erronément l'expédition en 1747.)

Voyant que les Anglais fortifiaient le poste du lac Saint-Sacrement, monsieur de Vaudreuil, gouverneur-général, avait conçu le projet de les gêner tout d'abord et ensuite de prendre ce fort dès que la saison permettrait la marche des troupes. M. de Montcalm consulté, on envoya donc, comme je viens de le dire, MM. de Rigaud et de Longueuil, pour surprendre les Anglais avant qu'ils n'eussent rassemblé leurs forces. L'auteur de la relation de 1749 à 1760 dit positivement que Rigaud se nommait Pierre-François et qu'il était frère du gouverneur-général. Or, Pierre-François était le gouverneur général lui-même, et d'un autre côté, on sait que c'est Pierre de Rigaud, gouverneur des Trois-Rivières, qui commandait l'expédition.

Citons, pour l'intérêt qui se rattache à cette campagne, l'auteur de la relation que je viens de mentionner :

“ Les gouverneurs particuliers avaient rang de colonels et les lieutenants du roi de lieutenants-colonels, suivant les règle-

ments de la cour, et marchaient suivant la date de leurs commissions. Vaudreuil était frère du général, et brave soldat, mais peu spirituel ; il était bon, affable et d'un caractère bien-faisant, et capable de tout oser pour la gloire de son prince. Le chevalier de Longueuil n'en cédait point à l'autre en bravoure ; il avait de l'esprit et entendait assez bien son métier. M. de Montcalm ajouta à ces deux officiers, pour commander les troupes de terre, M. de Poularier, lors capitaine des grenadiers au régiment de Royal-Roussillon ; M. Dumas, qui était revenu du fort Duquesne, commandait la marine, et M. le chevalier Le Mercier y était en qualité d'ingénieur. Les instructions de M. de Rigaud portaient de surprendre le fort par escalade, mais en cas qu'il ne le pût pas, de brûler tous les bâtiments, les bateaux et les hangars qui étaient hors du fort. M. de Montcalm enjoignit aussi d'obéir en tout aux ordres de MM. de Rigaud et Longueuil, et d'entretenir l'union entre ses troupes et celles de la colonie ; d'engager ses troupes à donner l'exemple de la valeur, et qu'en cas d'un conseil de guerre, où ils seraient d'un sentiment différent, de ne le donner que par écrit. Le détachement pour cette expédition fut composé de 1,500 hommes, savoir : cinq piquets de troupes de terre, 300 soldats de la colonie, 650 Canadiens et 400 Sauvages."

Le 22 mars, tout ce que les Anglais possédaient aux environs du fort George était détruit et, par suite, leurs projets pour l'été de 1757 presque complètement renversés. " Les Sauvages pillèrent beaucoup. M. de Rigaud rapporta à son frère et à M. de Montcalm les connaissances qu'il avait acquises de la situation et de la force de cette place, qui servirent à en former le siège plus sûrement."

Au début de la campagne de 1757, M. de Rigaud est mentionné plus d'une fois avec le titre de gouverneur des Trois-Rivières. (*Documents publiés à Québec IV, 91, 100, 106, 109, 111.*)

Au mois de juin de cette année 1757, M. Paul-Joseph Le

Moyne de Longueuil était gouverneur des Trois-Rivières, d'après les *London Documents* (X. 893) et commandait un corps dans les opérations de la guerre. Mais ceci n'est pas exact puisque le registre de la paroisse dit que le 5 juin " Pierre-François de Vaudreuil, chevalier de St-Louis, seigneur de Rigault, écuyer, gouverneur des Trois-Rivières " est parrain. La signature en cette circonstance est : " Rigaud de Vaudreuil."

Le 18 octobre 1757 aux Trois-Rivières, le gouverneur Pierre-François de Vaudreuil fait baptiser un petit sauvage, son esclave, âgé de six ans. (Note de M. P. E. Vésina.)

Ce nom de Pierre-François, qui était celui du gouverneur-général, est placé ici comme pour embrouiller à plaisir les lecteurs de l'année 1888.

Paul-Joseph de Longueuil était encore, vers la fin de septembre 1757, lieutenant du roi à Québec (*Mémoire sur le Canada* 1749-60, page 100). Le 8 juillet 1759, d'après le registre de la paroisse des Trois-Rivières, il était gouverneur de cette place.

Le 15 janvier 1760, le roi ratifie une concession de terre faite le 15 octobre 1759 par le gouverneur et l'intendant du Canada, en faveur du sieur " Rigaud de Vaudreuil, gouverneur de Montréal, et son épouse." Il s'agit du poste de la baie Verte du lac Michigan.

Québec venait d'ouvrir ses portes aux Anglais lorsque le gouverneur Vaudreuil donna ainsi à son frère une seigneurie située au fond du lac Michigan. Faut-il en conclure que, dès le mois d'octobre 1759, on projetait de se retirer vers les " pays d'en haut " et d'y recommencer la Nouvelle-France ?

Le présent article a pour objet de montrer que : 1o Rigaud a été, de 1733 à 1757, gouverneur, commandant et major des Trois-Rivières, alternativement, 2o c'est lui qui portait le surnom de Cavagnal : 3o il était l'aîné de M. de Vaudreuil

gouverneur du Canada ; 4o ce dernier Vaudreuil n'a jamais exercé de fonction aux Trois-Rivières. Si je suis dans le vrai sur tous ces points, j'aurai rendu un fameux service à nos écrivains.

M. de Léry Macdonald a imprimé dans la *Revue Canadienne* de 1884, une fort bonne étude sur certains points de l'histoire des Vaudreuil. On y voit que Louise-Thérèse Fleury de la Gorgendière, femme de Rigaud de Vaudreuil, partit de France, au mois de novembre 1774, pour accompagner à Saint-Domingue, sa nièce la vicomtesse de Choiseul, et qu'elle décéda dans cette île au mois de février 1775, c'est-à-dire en y arrivant. Madame de Choiseul était fille d'Ignace de Fleury d'Eschambault de la Gorgendière, un Canadien devenu garde-magasin du roi à Rochefort, en France. M. de Vaudreuil, ancien gouverneur du Canada, écrivait le 31 mars 1776, à M. de Lotbinière en Canada : " Mon frère de Rigaud, depuis ce triste événement, est chez moi ; nous comptons passer ensemble le reste de nos jours."

D'après la même source, Vaudreuil mourut le 4 août 1778. Son frère Rigaud lui survécut.

BENJAMIN SULTE.

HIVER DANS LA MONTAGNE

O mon pauvre pays lointain, que deviens-tu ?
Comme un oiseau frileux que le vent a battu,
Je tremble, je frissonne en face des cieux sombres ;
Et voilà que dans l'air immobile et brumeux,
Lourd comme les regrets, monotone comme eux,
L'hiver glacé jette ses ombres.

O mon pauvre pays, que deviens-tu là-bas ?
Sans doute, en cet instant, je ne te verrais pas
Comme je t'ai connu dans les brûlantes heures,
Quand le soleil partout glissait ses chauds frissons,
Et que l'air lumineux où montaient nos chansons
Nous faisait les chansons meilleures.

Je ne te verrais pas comme je t'ai connu,
Par ces jours de juillet où je m'en suis venu,
Les regards en amour, retrouver ma vallée,
Par ces soirs de joyeuse et saine liberté,
Où, sous les sapins frais, je me suis arrêté,
Seul avec la nuit étoilée.

Tout est gris à présent, tout se tait, tout s'endort ;
Dans la vallée obscure il passe un froid de mort ;
La bise siffle, et râle, et va tordant les branches,
—Et les chemins neigeux où frémit le verglas,
Et les tristes clochers qui sonnent comme un glas,
Tout est couvert de housses blanches.

C'est déjà la saison où, le soir arrivé,
 —Simple et discret bonheur que j'ai toujours rêvé,
 Bonheur intime et doux que je n'ai pas su vivre !—
 Dans la chambre tranquille, et chaude comme un nid,
 Vieillards, femmes, enfants, chacun se réunit
 Pour écouter lire un vieux livre.

La femme a son tricot, l'aïeul est dans le coin.
 Le chat fait son ronron près du poêle. Plus loin,
 C'est l'étagère grêle ou la massive armoire,
 Et là-bas, tout là-bas, partout, encor, toujours,
 La neige au bruit muet, la neige aux flocons sourds
 Tourbillonne dans la nuit noire.

Mais, dans la grande chambre heureuse, il fait si bon !
 Arrière le vain rêve ou l'essor vagabond !
 L'air est tout attiédi de caresses moelleuses.
 Le poêle ronfle, et chante, et cause, et s'assoupit,
 Et c'est comme un nid doux où l'âme se tapit,
 Lourde de ses langueurs frileuses.

Et les enfants sont là, les petits et les grands,
 Les garçons de l'école ou les gamins pleurants,
 Tous le sommeil aux yeux, car le lit les appelle,
 Ce lit où, tout à l'heure, avec amour blottis,
 Tous, et les plus savants comme les plus petits,
 Ils iront dormir de plus belle.

Pour l'instant, ils sont là, bien serrés près du feu.
 Le père, à mots traïnants, leur parle du bon Dieu,
 Après leur avoir lu quelque bel Evangile,
 Leçon d'amour suprême ou de devoir altier,
 Dont il pétrit leur cœur, ainsi que le potier
 Façonnant des vasés d'argile.

Et l'heureuse maison, par cette nuit d'hiver,
Au bout du chemin sombre où brille son feu clair,
D'une paisible joie est tout illuminée,
Et mes vieilles douleurs y mourraient par lambeaux,
Comme l'écorce sèche et les frêles copeaux
Qui flambent dans sa cheminée.

Mais, au dehors, la nuit est morne,— et le grand bruit
Qui passe dans la froide et ténébreuse nuit,—
C'est l'âme des sapins se lamentant d'être âme.
Là-bas, le chemin tourne, il descend dans le noir,
Et ce vide lugubre où l'on ne peut rien voir
A l'air tragique comme un drame.

C'est là qu'au temps ancien, c'est là qu' " au temps jadis, "
Le passant égaré, fuyant les loups maudits,
Jetait sa plainte folle, effrayante, éperdue,
Ce cri, répercuté par la grande forêt,
Cette clameur rapide et rauque, qui mourait
Sitôt qu'on l'avait entendue.

Et c'est là qu'un matin, en allant au travail,
Deux petits paysans,—qui gardent le bétail,
Là-bas, près du chalet tapi dans la clairière.—
Trouvèrent, pauvre corps tordu par les sanglots,
Un enfant, les deux bras croisés et les yeux clos,
Glacé, mort en pleine prière.

Sans doute, cette nuit, par ce froid, le vallon,
Avec ses sapins secs vibrant sous l'aquilon,
Doit avoir, lui si grave et triste d'habitude,
Je ne sais quelle immense et formidable voix,
Et ce mystère affreux qui frissonne parfois.
Dans quelque horrible solitude.

N'importe ! En s'appuyant sur son rude bâton,
Le facteur du village et du val, le piéton
Auquel un doigt de vin fait sa marche légère,
S'avance dans la neige, écartant devant lui,
Avec les rameaux morts qui se brisent sans bruit,
Les lambeaux de grêle fougère.

Et lorsque, réchauffé par un pareil labeur,
Après le noir vallon qui ne lui fait pas peur,
Mais qu'il est tout heureux de sentir en arrière,
Lorsqu'il va d'un pas clair, d'un pas moins hésitant,
Et que le premier toit paraît au même instant
Avec la première lumière ;

Alors, malgré la glace, et la brume, et le froid,
Malgré le val maudit, sa neige et son effroi,
Malgré l'obscur labeur plus lent qu'une agonie,
Malgré la tâche lourde et la morte saison,
Comme, en apercevant la joyeuse maison,
Il aime sa terre bénie !

Va donc ! aime-la bien, pauvre homme du pays,
La terre où rien ne croît, le blé ni le maïs,
La terre où rien ne vient, les raisins ni les seigles,
Où l'idylle aux yeux bleus ne se cache jamais,
Et qui n'a même pas, comme d'autres sommets,
L'air des glaciers, le vol des aigles !

Aime-la bien, la terre où les rochers sont gris,
Où le vent fait fureur dans les sapins meurtris,
Où sur les plateaux ras broutent les maigres chèvres,
Où la pensée austère éclôt au cœur naissant,
Où le silence tombe, où le calme descend,
Où le rire s'arrête aux lèvres !

Aime-là bien, la terre où l'hiver est cruel,
Où la neige désole et navre tout le ciel
Avant d'ensevelir le hameau :
Aime-là bien, la terre où les troupeaux ont faim,
La terre triste et dure, aime-là bien, enfin,
Puisque c'est elle notre terre !

D'autres, qui sont loin d'elle, et qui l'aiment pourtant,
D'autres,—et j'en sais un,—voudraient, en cet instant,
Malgré l'hiver hurlant, malgré la nuit farouche,
S'avancer, comme toi, vers le foyer joyeux,
Quand ils devraient avoir du vent battant les yeux,
Et de la neige plein la bouche.

Et, dans ce grand Paris que tu ne connais pas,
Ils rêvent, en songeant à l'hiver de là-bas,
D'une longue veillée, au pays, en décembre,
Avec la neige, au loin, dépliant son linceul,
Avec les enfants muets, et la voix de l'aïeul
Tremblotant au fond de la chambre.

CHARLES FUSTER.

LES DRAMES DE BERLIN

II.—CHARLOTTE STIEGLITZ

(Suite et fin)

En rentrant, Charlotte trouva sur sa table deux billets de concert pour le soir.

Alors, elle devint tout à coup sérieuse et silencieuse.

Vers sept heures, elle s'assit sur son canapé et dit à Henri :

—Je ne pourrai pas t'accompagner à ce concert ; je me sens fatiguée. Mais vas-y avec un de tes amis.

—Soit ! répliqua-t-il, mais je reviendrai bientôt.

—Non, s'écria-t-elle, n'y vas pas avec cette idée. Il faut que tu écoutes tout ce qu'on va jouer, et surtout, je t'en prie, tâche d'écouter jusqu'au bout, en te maîtrisant, le morceau de Beethoven qui t'émeut si vivement.

Elle savait que ce morceau était le dernier inscrit sur le programme.

—Sois calme, ajouta-t-elle. Reviens calme ici. Tout a été employé pour te guérir. Il faut que tu sois calme, que tu tâches de prendre intérieurement possession de toi-même. C'est par le sacrifice qu'on acquiert la paix et le salut.

A ces mots, elle lui tendit la main. Il lui donna un baiser sur le front et sortit.

Dernier baiser ! à douze ans de distance de ses fiançailles, et six ans de son mariage.

Sept heures sonnaient. Charlotte avait deux heures à sa disposition, et son dessein était bien arrêté.

On a pu noter l'une après l'autre chacune de ses actions, et constater la tranquillité de son esprit en ce dernier moment.

Elle commença par appeler sa domestique, lui donna, pour le service de son maître, diverses instructions, et la congédia.

Ensuite, elle déposa dans le pupitre d'Henri tout l'argent qu'elle gardait habituellement pour les dépenses du ménage, puis elle prit une feuille de papier, la plus large, la plus visible, et d'une main ferme écrivit en gros caractères cet adieu :

“ Tu ne pouvais devenir plus malheureux, cher aimé. Mais tu pourras devenir plus heureux dans un vrai malheur.

“ Dans le malheur, il y a souvent une meilleure bénédiction. Elle descendra certainement sur toi. Nous avons tous les deux bien souffert. Tu sais comme j'ai souffert. Qu'aucun reproche ne te soit fait ! Tu m'as beaucoup aimée. Désormais, tu seras mieux, bien mieux. Pourquoi ? J'ai cette pensée sans avoir le mot pour l'exprimer. Nous nous retrouverons plus libres, plus dégagés. Mais il faut d'abord que tu accomplisses la tâche de ta vie, et que tu fasses bravement ton chemin en ce monde. Salue tous ceux que j'aimais et qui m'aimaient.

“ Au revoir, dans l'éternité,

“ TA CHARLOTTE.

“ Ne sois pas faible. Montre-toi calme, fort, grand.”

Dans ce funèbre écrit, pas une rature, pas un signe d'hésitation. Seulement, sur deux ou trois mots, la trace d'une larme.

Charlotte plaça cette feuille de papier en évidence sur le pupitre de son mari. Ensuite, elle se retira dans sa chambre à coucher, en ferma soigneusement à clef les deux portes,

l'une qui s'ouvrait sur le vestibule, l'autre sur la cuisine. Puis elle se lava, changea de linge, mit aussi du linge blanc à son lit se coucha, prit le poignard qu'elle avait acheté le jour de son mariage, et d'un seul coup l'enfonça dans son sein jusqu'au cœur. Elle eut encore le courage de retirer la lame de la plaie et de ramener, par un sentiment de pudeur, la couverture du lit, sur sa poitrine. Puis elle resta immobile, la tête sur l'oreiller. Pas un cri, pas un gémissement. Mais elle était frappée à mort et ne pouvait réprimer le râle de son agonie. La servante, qui lui était très attachée, l'entend, s'approche, et, tout épouvantée, appelle au secours. Les gens de la maison se réunissent, trouvent la porte close, en brisent la serrure, et lorsqu'ils parviennent près du lit ensanglanté, la malheureuse Charlotte exhalait son dernier soupir.

Henri quitta Berlin et s'en alla dans le Tyrol, en Italie, sur les rives de l'Adriatique, sur les cimes du Monténégro, errant comme une âme en peine, et de ci, de là, écrivant quelques pages de prose et quelques vers. L'insensé sacrifice de son innocente femme ne devait pas lui donner le repos qu'elle lui souhaitait, et ne pouvait faire éclater en lui le génie qu'il n'avait pas.

En 1849, il fut atteint, à Venise, par le choléra, et mourut dans le deuil de son cœur, dans l'amertume de son ambition littéraire.

Fatale ambition, par laquelle périrent deux innocents êtres qui possédaient de vrais éléments de bonheur !

Je me souviens qu'un soir, dans un de nos entretiens littéraires, j'en vins par hasard à leur citer ces vers d'une modeste femme de Suède, madame Lenngren.

Sur les bords de la forêt sombre,
J'ai vu la source du vallon,
Qui lentement coule dans l'ombre
Et s'enfuit obscure et sans nom.

L'été, son doux et frais murmure
Souvent attire le passant,
Qui savoure son onde pure
Et s'éloigne en la bénissant.

A travers les jours de voyage
Qui nous mènent vers le tombeau,
Puisse ma vie être l'image
De cette obscure source d'eau !

Je laisse aux riches de la terre
Un sort plus grand, plus envié ;
Pour moi, mon Dieu, laisse-moi faire
Quelque bien et vivre oublié.

Charlotte écouta ces vers très attentivement, puis me dit avec un accent de mélancolie : “ Heureux ceux dont les désirs sont si restreints ! ”

Oui, heureux, en effet, les humbles de cœur !

XAVIER MARMIER.

LES GIRONDINS

— CONFÉRENCE FAITE A MONTRÉAL, LE 7 MAI 1868 —

Mesdames et Messieurs,

L'histoire doit être le livre de maximes des peuples, le régulateur de leur conduite, la boussole avec laquelle les nations doivent interroger les champs de l'avenir ouverts devant elles, pour y tracer la route qu'elles doivent s'y frayer.

Mais autant ses leçons sont précieuses, autant en est pernicieuse l'application pour ceux qui les faussent. Plus aussi les époques que l'on étudie sont bouleversées, plus difficile en est l'étude, et plus instructive en est la leçon.

Dans le grand livre de l'histoire, il n'y a pas de pages plus remplies d'enseignements, et de l'étude desquelles jaillissent plus de lumière et de vérités pour l'instruction des peuples, que la page que couvre le récit de la révolution française, dont un des épisodes forme le sujet de cet entretien. La leçon que nous donnent les événements de cette époque terrible de l'histoire de l'Europe, est effrayante de vérité. Toujours le même principe conduisant aux mêmes conséquences. La révolte de la raison contre la divinité enfantant l'aveuglement et le vertige.

On parle souvent et avec emphase des principes de 89 ; on considère cette date comme le point de départ des idées de liberté, de grandeur nationale et de philosophie sociale. On justifie même les excès de la révolution française avec cette date mémorable. Oh ! vous faites bien de vanter, de faire briller votre joyau pour détourner les regards des monceaux de ruines et de cadavres que huit années du règne de votre idole ont entassés sur le sol de la France !

Croyez-vous que la révolution soit le fait réfléchi des hommes qui l'ont commencée, qui l'ont faite, le résultat d'un système médité d'avance par les philosophes dans l'intérêt des peuples ? Non ; si j'étais philosophe, je dirais qu'elle fut un accident dans la marche d'une nation ; je suis chrétien, et je dis que ce fut un châtement que Dieu réservait à la France, pour la punir et la régénérer.

La royauté avait porté sur le trône de saint Louis le faste des Césars, l'immonde immoralité des Sardanapale ; le plus doux, le plus vertueux, le plus humble de ses rois porta sa tête sur l'échafaud ; la noblesse avait imité la royauté dans ses excès, elle avait encensé Voltaire, elle s'était faite philosophe ; elle avait semé dans le vent, elle récolta dans la tempête.

Le clergé lui-même avait assez largement trempé dans la fange de ce siècle : le flot de sang que la révolution coûta à la partie saine du clergé français, fut assez large et assez profond pour y laver toutes les souillures de ses membres indignes et réchauffer encore d'une ardeur chrétienne le cœur de la France.

Et le peuple ? le peuple qui souffrit tant de cette révolution faite pourtant en son nom : le peuple dont les misères, les désordres et les hontes furent si hideux que les historiens révolutionnaires les passent sous silence de peur d'y rencontrer un soufflet à leurs utopies sociales ; le peuple, lui aussi, avait participé à l'entraînement général. Voltaire avait été son idole, l'*Encyclopédie*, son évangile philosophique ; Jean-Jacques Rousseau était son prophète, le *Contrat social*, son évangile politique.

Ce qui avait sauvé la France jusque-là, ce qui sauvera toujours les peuples, c'est la foi ; le cœur pouvait être gangrené, mais la tête était saine. A l'avènement de la révolution, le peuple n'avait plus de foi : on pouvait dire de lui ce que disait Tacite des peuples voués à la destruction : " Les dieux sont

partis." Et Dieu seul sait l'abîme de désolation dans lequel ce peuple fut plongé pendant dix ans, et d'où il ne sortit que pour aller rougir de son sang les champs de bataille de toute l'Europe, afin de donner de la gloire au despote qui l'avait tiré de l'anarchie pour le jeter dans les fers.

L'accident impulsif de la révolution, ce fut le souffle puissant de son premier et de son plus grand tribun, Mirabeau. Mirabeau qui avilit la royauté et la noblesse, parce que la noblesse l'avait rejeté de son sein ; qui détruisit la Bastille parce qu'elle l'avait retenu captif et lui reprochait ses infamies ; qui outragea la religion parce qu'elle avait flétri ses désordres ; les lois, parce qu'elles avaient puni ses forfaits. Mirabeau, vrai génie de la révolution, dans ses grandeurs comme dans ses bassesses ; moitié fange, moitié génie ; moitié grand homme, moitié scélérat, sa vie tout entière fut comme le mélange dont il était composé ; il eut du génie dans son orgueil ; dans ses erreurs, il eut du repentir ; mais il vendit son génie pour de la vengeance, pour de l'or il vendit son repentir.

Mirabeau venait de mourir à l'époque où nous commençons notre récit. Ses collègues achevaient leurs travaux. Aux luttes brûlantes des commencements de la révolution, avaient succédé des travaux sérieux pour la consolidation de la paix entre les deux pouvoirs, le peuple et la royauté. Les démagogues travaillaient encore sourdement ; la lutte pouvait, devait se continuer entre l'anarchie et la réforme sociale durable.

Au parti qu'avait inspiré Mirabeau en mourant, devait succéder avant peu un parti rajeuni qui aurait pu continuer son œuvre et renverser la Montagne encore en embryon. J'ai presque nommé les Girondins, dont j'ai entrepris de vous parler ce soir.

Sans haine, sans passion, sans préjugé, nous examinerons la

vie politique si courte et si agitée de ces hommes qui pendant deux ans remplirent la France de leurs noms ; et deux ans de cette époque, c'était un siècle de l'histoire.

Leur talent, les aspirations de leur génie, leur enthousiasme aveugle pour une liberté dont ils avaient appris les notions dans les chefs-d'œuvre de Plutarque et des chantres de Rome et d'Athènes, et que, dans leur imagination brûlante comme le soleil de leur pays, ils voulaient implanter dans une nouvelle république lacédémonienne ; leurs haines contre l'ordre de choses qui venait de crouler ; leur ambition, cause de toutes leurs erreurs, ne voulant jamais souffrir personne les devancer dans la voie des idées nouvelles alors maîtresses ; leurs fautes, leurs faiblesses : leur complicité coupable avec ceux qu'ils devaient combattre ; leur silence devant les horreurs du vandalisme qui couvrit un moment la France de sang et de ruines ; puis le grand crime de leur histoire, crime dont ils voulurent détourner les suites dans le sentiment de leur repentir, malheureusement trop tardif, mais que l'histoire impartiale leur reprochera toujours, et que toute leur gloire ne pourra jamais faire oublier ; telle est la première partie du drame tragique qui forme leur vie, et qui se termine dans ces pages sublimes de leur histoire où nous les verrons dans toute la beauté de leur génie, effrayés de l'œuvre qu'ils avaient commencée eux-mêmes, se précipitant vaillamment au devant du char de l'État pour l'empêcher de rouler dans l'abîme où il marchait, tenant tête pendant dix mois au flot révolutionnaire qui avait rompu ses digues et submergeait l'édifice social ; nous les verrons à cette même tribune d'où ils avaient précipité la monarchie foudroyer les tyrannies populaires cent fois plus odieuses que la pire des royautés.

Dans cette lutte titanique contre l'anarchie, le génie de la révolution parut, plus d'une fois, terrassé par le génie de leur éloquence.

Ce siècle, dont l'écume entraînait dans sa course
Les mœurs, les rois, les dieux.....

La victoire fut toujours indécise tant que la tribune, ce rempart toujours aguerri de la liberté contre toutes les tyrannies, resta debout, mais un jour vint où la tourmente révolutionnaire emporta la tribune, et les hommes, les Girondins, accablés, mutilés, sanglants, roulèrent écrasés sous les dernières ruines sociales, demandant à la postérité l'oubli de leurs fautes dans la terrible expiation qu'ils en subissaient.

La révolution avait deux ans. La France commençait à respirer, à la suite des convulsions profondes qui l'avaient agitée pendant les premières crises de son enfantement à la liberté. L'Assemblée nationale venait de terminer ses travaux législatifs par l'adoption de l'acte constitutionnel, et l'acceptation solennelle, par le roi, de cette nouvelle charte politique de la France, semblait avoir réconcilié les esprits avec l'idée de la royauté. Les dernières séances de cette assemblée, inaugurée dans un moment de colère populaire soulevée par le souffle de Mirabeau, avaient été empreintes d'un caractère de majestueuse gravité. Le lecteur, en parcourant le récit de ces événements, se surprend encore aujourd'hui, à croire à l'établissement définitif d'une monarchie constitutionnelle, après les premiers orages de la révolution. Les belles paroles de Malouet avaient porté leurs fruits : " N'essayez pas, avait-il dit, de faire marcher de front une révolution violente avec une constitution libre. L'une ne s'opère que dans le tumulte des passions et des armes, l'autre ne peut s'établir que par des transactions amiables entre les intérêts anciens et les intérêts nouveaux. Une révolution est une tempête pendant laquelle il faut serrer ses voiles ou être submergé, mais après la tempête ceux qui en ont été battus comme ceux qui n'en ont pas souffert doivent jouir en commun de la sérénité du ciel ; tout redevient calme et pur sous l'horizon. Ainsi, après une révolution, il faut que la constitution rallie tous les citoyens. Il ne faut pas qu'il y ait un seul homme dans le royaume qui puisse courir des dangers pour sa vie en s'expliquant franchement sur la constitution. Sans cette sécurité, il n'y a point de vœu certain, point de liberté ; il n'y aura qu'un pouvoir prédomi-

nant, une tyrannie populaire ou autre, jusqu'à ce que vous ayez séparé la constitution des mouvements de la révolution. Il n'y a de constitution libre et durable, hors le despotisme, que celle qui termine une révolution et qu'on propose, qu'on accepte, qu'on exécute avec des formes calmes, libres et totalement dissemblables des formes de la révolution. Si la révolution ne s'arrête et ne fait place à la constitution, l'état ébranlé s'agitiera longtemps dans les convulsions de l'anarchie..."

Le roi, un moment débarrassé de la surveillance jalouse à laquelle on l'avait soumis, avait adressé à l'assemblée ce message, en même temps noble et doux, qui ne laisse, en dépit des historiens de la révolution, aucun doute sur les intentions sincères de Louis XVI vis-à-vis du peuple : " J'ai examiné, dit-il, l'acte constitutionnel : je l'accepte et je le ferai exécuter." Le lendemain, au milieu de tous ces hommes qui vingt fois avaient fait trembler la royauté sur sa base, le roi, visiblement affecté, avait prononcé le serment constitutionnel :

" Je viens consacrer ici solennellement l'acceptation que j'ai donnée à l'acte constitutionnel. Je jure d'être fidèle à la nation et à la loi, et d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué, à maintenir la constitution et à faire exécuter les décrets. Puisse cette grande et mémorable époque être celle du rétablissement de la paix et devenir le gage du bonheur du peuple et de la prospérité de l'empire..."

Tout Paris avait acclamé ces paroles de paix et de patriotisme ; la France entière avait ressenti cet élan vers l'ordre et la liberté. L'assemblée s'était déclarée dissoute, et comme pour témoigner par un acte éclatant son désir de commencer une ère nouvelle, en oubliant un passé tumultueux, elle avait elle-même décrété l'inéligibilité de ses membres à l'assemblée qui allait lui succéder. Il était évident pour tout le monde que la Révolution, si elle n'était lassée tout à fait, était au moins ralentie dans sa course impétueuse ; c'était le temps de lui mettre le frein, si on n'osait la museler tout à fait.

L'attitude de l'Europe n'était pas des plus rassurantes, il est vrai : mais Louis XVI avait paru accepter si franchement la constitution : la crainte que de nouvelles menaces ne fussent l'occasion de nouveaux excès : l'influence croissante du parti constitutionnel et ses relations avec la noblesse : tous ces éléments réunis pouvaient retenir les alliés en attendant la consolidation de la royauté sur les bases nouvelles que la nation venait de lui donner.

La Constituante avait cependant commis une faute immense qui ne fut pas étrangère, peut-être, aux malheureux événements qui assombrirent plus tard la France. Dans un moment d'enthousiasme pour l'abnégation des haines personnelles, pour l'oubli des dissensions de partis, elle avait cru faire un noble sacrifice à la patrie en s'excluant de la nouvelle assemblée qui devait continuer son œuvre de paix et de régénération sociale. Elle laissait par là le sort de la nation entre des mains inexpérimentées que la violence des factions pouvait séduire ou renverser.

Pourtant il y avait encore tout à espérer, car si la Constituante était rajeunie dans l'Assemblée législative, il y avait, dans les rangs de cette dernière, assez de talent, de vertu civique, d'éloquence et de génie pour combattre les faux prophètes de la Révolution, ces sombres démolisseurs de la société pour qui le nivelage universel était une idée absolue, dût-il s'opérer, par la chute de la moitié du peuple français ; il y avait, dis-je assez de talent et de génie, si seulement ce talent, ce génie eût poussé la France dans la voie que l'Assemblée constituante avait ouverte par ses derniers travaux.

Oui, elle était imposante à voir cette nouvelle assemblée, à sa première réunion. On regrettait de ne pas y rencontrer ces figures vénérables, ces fronts graves, ces manières distinguées des anciens députés du tiers-état, du clergé et de la noblesse qui avaient formé la première assemblée populaire de la Révolution. On y attendait en vain les voix éloquents des Bar-

nave, des Dupont, des Lameth, des Maury. Mais d'un autre côté on ne pouvait s'empêcher de regarder avec une sympathique anxiété ces fronts mâles, ces figures vigoureuses, ces têtes expressives, où la pensée bouillante et hardie se trahissait à chaque mouvement des muscles ; on admirait malgré soi ces regards tantôt vifs et ardents, tantôt pensifs et intelligents, tantôt fiers et austères, comme les sentiments et les pensées qui agitaient cette multitude de députés se pressant dans l'enceinte parlementaire pour la première fois, anxieux d'entrevoir, errant sous ces voûtes, le génie de la Révolution qu'ils avaient la mission de maîtriser et de conduire.

Voyez plutôt ; regardez près de la tribune ce député à la figure pâle, calme, mollement pensive : sa taille est moyenne, mais bien découplée ; sa pose est négligée, mais élégante ; sa mise est parfaite. De longs cheveux châtain encadrent un front large et serein, spacieux frontispice de l'édifice où les études et l'intelligence ont donné une demeure à la pensée.

Sa conversation n'anime pas habituellement sa physionomie ; cependant, à de certains intervalles, un reflet étrange illumine tout à coup cette figure ; les lèvres deviennent frémissantes, les tempes se gonflent ; on dirait que la pensée en ébullition soulève les parois du volcan où elle est contenue et s'élançe déjà au dehors dans des regards d'où jaillissent des éclairs ; puis, un instant après, toute cette physionomie reprend sa sérénité, sans effort ; pas une contraction n'indique que le souffle de la passion vient de bouleverser cette surface, maintenant si calme et si limpide. On devine de suite deux natures dans cet homme ; l'homme du monde, insouciant, facile, poli, et l'homme du mouvement, du tourbillon, de la tempête ; l'homme de la pensée méditative, et l'homme de la passion impétueuse ; le rhéteur irréprochable et le tribun dont le geste et la voix pouvaient ébranler un trône.

La tribune, encore vibrante sous les foudres de l'éloquence de Mirabeau, semble appeler cet homme et lui tendre les bras.

Une sorte de respect l'environne ; malgré sa jeunesse, ses deux interlocuteurs, plus âgés que lui, lui parlent avec une certaine déférence. Ces deux derniers sont Guadet et Gensonné ; le premier est Vergniaux ; Vergniaux, entouré du prestige de sa merveilleuse éloquence ; Vergniaux, l'orateur, l'âme de la Gironde, de ce cercle, de cette constellation brillante de penseurs, de savants et d'orateurs, que le midi de la France avait députés à Paris, et qui devaient dans peu entraîner avec elle la majorité de l'Assemblée.

Vous me pardonnerez, Mesdames et Messieurs, ces détails un peu étendu sur l'homme qui personnifia pendant toute sa carrière, les idées, les aspirations, les doctrines, les enthousiasmes, les colères, les faiblesses, le talent, la sensibilité, l'héroïque courage de ces douze jeunes députés de la Gironde qui donnèrent bientôt leur nom à tout un parti.

Vergniaux n'avait alors que trente-trois ans, et déjà sa réputation était répandue dans toute la France. Il venait de Bordeaux où il était avocat. Bordeaux avait été le centre d'action qui avait dirigé les élections de tout le Midi ; Bordeaux, vieille ville autrefois moitié romaine, conservant encore dans le barreau les anciennes traditions du *forum* romain ; Bordeaux, pays parlementaire, ayant dans tous les temps combattu pour l'extension de ses immunités contre les envahissements de la royauté ; Bordeaux devait avoir inspiré à tous ses députés cet esprit d'enthousiasme républicain qui avait toujours prévalu au milieu de ses citoyens, et Vergniaux était un de ces députés.

Son éducation première se fit sous les soins des révérends pères jésuites à Limoges où il était né. Son âme impressionnable et naturellement douce et élevée le porta d'abord à entrer dans la vie ecclésiastique. Le séminaire de Limoges renferma pendant quelque temps cet homme qui devait, le premier et le plus ardent de tous, invoquer la déportation des prêtres qui refusaient de prêter le serment à la constitution

civile du clergé, considérée par ce dernier comme un attentat à ses droits civils et à sa conscience.

Il recula au dernier pas qui lui restait à faire pour entrer dans le sacerdoce ; sa famille l'envoya à Bordeaux commencer ses études du droit : déjà son génie brillant s'était révélé en plusieurs occasions. A Bordeaux il fut confié aux soins du président Dupaty. Ce dernier était imbu des idées philosophiques des auteurs de l'*Encyclopédie*, tout imprégné de cette philosophie sceptique, se drapant dans des apparences d'austérité, n'admirant que ce qui était grec ou romain. Or comprend facilement qu'avec ce nouveau maître, l'incrédulité fit, chez le jeune étudiant, des progrès aussi rapides que les sciences et l'art oratoire.

La Révolution éclata ; il en embrassa les principes avec l'enthousiasme d'une âme exaltée, avec l'ambition que son immense talent justifiait.

Arrivé à Paris, il fut reçu chez madame Roland, centre de réunion de tout ce que la Révolution renfermait d'hommes d'élite. Esprit cultivé et infatigable dans ses efforts pour assurer le triomphe de la liberté ; âme ardente et austère à la fois, madame Roland apprécia peu d'abord ce jeune homme dont la mollesse et l'amour des plaisirs lui semblait être une barrière aux élans du génie. Ses luttes gigantesques avec la Montagne, son énergie victorieuse aux heures du danger, changèrent plus tard les sentiments de cette femme illustre sur Vergniaux.

J'emprunterai ici quelques lignes à la plume éloquente de M. de Lamartine sur l'orateur de la Gironde : " La facilité, cette grâce du génie, assouplissait tout en lui, talent, caractère, attitude. Une certaine nonchalance annonçait qu'il s'oubliait aisément lui-même, sûr de se retrouver avec toute sa force au moment où il aurait besoin de se recueillir. C'était un instrument d'enthousiasme, qui ne prenait sa valeur

et sa place que dans l'inspiration. . . . Insouciant des moyens de succès comme tous les hommes qui se sentent une grande force intérieure, il travaillait peu, et se fiait à l'occasion et à la nature. . . .

. Ses habitudes étaient méditatives et paresseuses. Il se levait au milieu du jour ; il écrivait peu et sur des feuilles éparses : il composait ses discours lentement, dans ses rêveries, et les retenait à l'aide de notes dans sa mémoire ; il polissait son discours à loisir comme le soldat polit son arme au repos. Il ne voulait pas seulement que ses coups fussent mortels, il voulait qu'ils fussent brillants ; aussi curieux de l'art que de la politique. Le coup porté, il en abandonnait le contre-coup à la destinée, et s'abandonnait de nouveau lui-même à la mollesse. Ce n'était pas l'homme de toutes les heures, c'était l'homme des grandes journées. Tel était celui que la nature avait donné pour chef aux Girondins. Il ne daigna pas l'être, bien qu'il eût l'âme et les vues d'un homme d'Etat ; trop insouciant pour un chef de parti, trop grand pour être le second de personne ; il fut Vergniaux. Plus glorieux qu'utile à ses amis, il ne voulut pas les conduire, il les immortalisa."

Autour de lui se groupait cette pléiade de noms illustres que l'on rencontre à chacune des pages de l'histoire de l'Assemblée législative et des commencements de la Convention. C'était Guadet, député de Bordeaux ; lui aussi, ardent, impétueux, homme d'expédients, prompt à concevoir, hardi à l'attaque ; il eut été le premier soldat d'un général audacieux et déterminé. C'était Brissot, orateur dogmatique, homme d'Etat, publiciste distingué, qui fut considéré comme l'inspirateur de la Gironde dans sa politique, et qui reçut comme tel sa large part des fureurs démagogiques ; pendant longtemps Brissotins et Girondins furent synonymes ; c'était l'ami et le collaborateur de Roland, foyer de réunion de toute la Gironde ; Genoué, âme ardente et ulcérée contre les abus qu'il voyait dans la société monarchique que l'on venait de détruire ; Barbaroux, bouillant député de Marseille, conservant à Paris les

brûlantes aspirations qu'il avait jetées, comme l'airain en ébullition, dans le cœur des milliers de Marseillais qu'il avait amenés à Paris pour la journée du 10 août : Ducos et Boyer-Fonfrède, tous deux de Bordeaux ; ardents de toute la fougue de leur jeunesse, toujours prêts à l'heure du danger ; Condorcet, philosophe austère, passionné pour les théories humanitaires de cette époque ; Carra, le pamphlétaire de la Gironde ; Louvet, l'ami, l'admirateur de M. Roland ; homme d'occasion, littérateur élégant, orateur passionné ; Péthion, le roi de la commune, pendant quelque temps rallié aux Girondins par les excès de la Montagne.

Il n'y avait certes pas à désespérer de la France avec de tels hommes, s'ils eussent voulu comprendre que la fermeté dans la modération, l'énergie contre les violences des factions, était la seule sauvegarde de la société.

Malheureusement pour eux, l'ambition les aveuglait ; ils sentaient leur talent ; leur supériorité sur les autres membres de l'Assemblée leur défendait de jamais être les seconds ; aussi dépassèrent-ils quelquefois les Jacobins pour ne pas perdre ce qu'ils croyaient être les rênes de la république. Ils auraient pu être les rois de l'Assemblée, les sauveurs de la France en essayant de conserver le trône avec les constitutionnels ; ils préférèrent le rôle d'agitateurs. Avaient-ils foi à la république ? leurs paroles l'indiquent, leurs fautes le démontrent, leur chute en fait douter.

La première manifestation de l'esprit de l'assemblée se traduisit par une discussion ridicule sur le titre de Majesté et autres formes parlementaires. Vergniaux y porta la politique sentencieuse et flottante qui caractérisa toujours la Gironde dans toutes les luttes qu'elle eût à soutenir ensuite. Cependant ce petit orage s'était dissipé, et une fois encore la France commençait à croire à une réconciliation entre la nation et le Souverain.

La mesure la plus importante qui suivit cette inauguration fut celle du décret sur les prêtres non assermentés. Comme si la Gironde eût voulu montrer de suite son ardeur à pousser dans leurs dernières conséquences les principes de la révolution, un de ces orateurs, Isuau'd, dans un discours où l'impiété le disputait à l'éloquence, emporta ce décret qui valut à la France l'insurrection de la Vendée et, plus tard, les massacres de la Conciergerie.

Le décret sur les émigrés creusa davantage l'abîme où la Gironde voulait précipiter la royauté ; ce décret amena la malheureuse journée du 20 juin et fit pressentir le 10 août.

Le roi refusa de sanctionner ces décrets ; un nouvel orage éclata : le 20 juin eut lieu, avec ses humiliations pour la royauté. A l'extérieur, la coalition irritée des infamies dont on abreuvait la royauté, redoubla de vigueur. Vergniaux, dans une harangue digne de Démosthène ; souleva la France toute entière ; la guerre fut décrétée et les frontières se couvrirent de héros.

Cependant la Gironde n'était pas satisfaite dans ses triomphes. La Montagne lui portait ombrage ; Robespierre et Marat laissaient les *hommes d'Etat*, comme ils les appelaient dérisoirement, faire l'œuvre de la révolution qu'eux se réservaient de finir.

Le ministre de la guerre, de Lessert, fut renvoyé. Roland, l'ami, l'hôte des Girondins, fut nommé ministre de l'intérieur. Robespierre vit ce triomphe avec colère, et la lutte de la Montagne commença, sourde d'abord, pour ébranler plus tard la France de son éclat.

Dans le cercle intime des Girondins, le mot de république avait été lancé : tous craignaient de l'avouer publiquement ; on eut dit que ces hommes entrevoyaient déjà les désastres de la France et leur propre chute dans la démolition du dernier

principe d'autorité subsistant dans la nation. Pourtant, il fallait maintenir la position à la hauteur de la fermentation de la capitale ; les bravades de Lafayette à l'assemblée, les défections de l'armée, furent le prétexte, et le 3 juillet, Vergniaux, dans un de ses plus éclatants efforts oratoires, acheva la déchéance morale de la royauté.

Le 10 août ne se fit pas attendre, et la Gironde s'en énor-gueillit. Laissons lui cette gloire et à elle seule. Vergniaux eut, dans cette occasion, l'héroïsme du courage. Président de l'assemblée, on lui annonce que les soldats du roi envahissent les salles pour égorger les représentants ; tous les députés s'enfuient. " C'est le moment de tomber dignes du peuple au poste où il nous a envoyés," dit-il, et tous électisés reprennent leurs sièges.

Les fidèles serviteurs de Louis XVI avaient été immolés ; la révolution triomphait et Vergniaux proclamait la suspension de la royauté, la convocation d'une Convention nationale, la séquestration du roi au Temple.

Les peuples s'illustrent quand ils marchent à la conquête de leur liberté, sous l'étendard de la justice, seraient-ils obligés de marcher dans le sang de leurs adversaires armés contre eux ; le massacre inutile et froid, l'assassinat calculé de victimes inoffensives, c'est là ce qui dégrade les causes populaires, ce qui les met au ban de l'opinion des honnêtes gens. Tel fut, le 10 août, l'œuvre des Girondins, les chefs Jacobins ayant fui dans la crainte de l'issue de la lutte.

Après cette journée, l'insurrection violente était dans les idées, dans les mœurs, et quand elle tourna contre la Gironde, ce fut la peine du talion qui leur fut appliquée.

Robespierre, Danton et Marat sentirent que le moment était arrivé pour eux ; le peuple était mûr pour la Terreur, et c'était par la terreur qu'ils voulaient, qu'ils devaient régner.

Le soulèvement fut immense. Les Girondins se sentaient dépassés ; il fallait frapper un grand coup, pour retenir le pouvoir qui leur échappait.

Les journées de septembre couvrirent un moment la France d'un voile de sang ; les cris des milliers de victimes innocentes égorgées avec un raffinement de barbarie qui fait pâlir les cruautés des peuplades les plus sauvages, retentirent dans toute l'Europe et vouèrent la France à l'indignation de l'univers. Les Girondins subirent ces horreurs avec stupeur, mais avec faiblesse ; au lieu de se dévouer vaillamment au salut des pauvres infortunés que l'on égorgeait sans pitié, au lieu de soulever la partie saine de la population contre la poignée de brigands qui l'asservissaient, ils déplorèrent ces massacres, se réservant le droit d'en faire une arme contre leurs ennemis.

La Convention avait été nommée ; le 21 septembre, elle inaugurait son règne devenu plus tard si sombre pour la France. Vers les premières séances, l'impatience d'un député de la Montagne fit faire à la Gironde un pas de plus dans la révolution. Collot d'Herbois ayant demandé l'abolition de la royauté, Ducos, l'ami et l'élève de Vergniaux s'élance à la tribune : " Rédigeons à l'instant le décret," dit-il, " il n'y a pas besoin de considérant après les lumières que le 10 août a répandues. Le considérant de votre décret d'abolition de la royauté sera l'histoire des crimes de Louis XVI !" Le procès de l'infortuné monarque était décrété d'avance dans ces paroles.

Cependant, à ce moment, il y eut dans la Gironde un sentiment visible de frayeur pour les conséquences que devaient entraîner les fureurs des Jacobins encouragées par les concessions des modérés. On eût dit qu'ils entrevoyaient l'échafaud de Louis XVI projetant son ombre jusqu'à leur propre cortège funèbre. Le repentir venait malheureusement trop tard.

La lutte s'engagea ; elle fut acharnée, terrible, mortelle ; les discours flamboyaient comme des incendies, les apostrophes

étincelaient comme des lames de poignard. C'est dans l'histoire de cette lutte que l'on voit à nu toute la fougue d'un Guadet, l'impétuosité méridionale de Barbaroux et de Ducos, le brûlant sarcasme de Gensonné, l'indomptable énergie de Louvet, et au-dessus de tout cela, dominant les foudres de la Convention, écrasant ses adversaires, stupéfiant jusqu'aux assassins dont les poignards le menaçaient, l'éloquence de Vergniaux toujours sublime, revêtant toutes les formes ; terrible jusqu'à la passion, entraînant jusqu'au lyrisme. Le tableau de cette époque serait ravissant de génie et de beauté s'il n'était si largement encadré dans le sang.

Comme si la Gironde eut été fatalement condamnée à soulever tous les flots qu'elle devait plus tard essayer de contenir, ce fut encore un de ses membres, Valazé, qui prépara le premier rapport sur les crimes du roi et sa mise en accusation. Péthion, il est vrai, essaya mollement de retarder la chute en posant la question d'inviolabilité; ce vain effort ne servit que d'aliment à la passion des Jacobins et à leur rage contre la royauté.

Un d'entre eux se signala surtout. L'américain Payne insulta grossièrement le roi en votant pour qu'il fût jugé. Thomas Payne, l'ami de Franklin, reçu à la cour de Louis XVI et recevant le don généreux de ce prince pour la jeune Amérique. Ce fut là son remerciement: quelques jours plus tard il devait signer l'arrêt de mort du roi, comme quittance, sans doute, des six millions de francs que ce monarque avait donnés en dot à la république naissante.

Le roi fut mis accusation; Vergniaux essaya encore une fois de racheter la faute de son parti par un effort suprême comme sa grande éloquence savait seul en inventer. Il proposa l'*appel au peuple* avant de juger le roi. Son discours, à ce sujet, est sans contredit la plus belle page d'éloquence de cet orateur toujours éloquent. Il fallait que la raison fut abrutié dans toutes les têtes pour que Paris entier ne vint pas arracher Louis

XVI à la Convention. Jamais dialectique plus puissante, sentiments plus passionnés, accents prophétiques plus saisissant, ne s'étaient rencontrés dans la bouche d'un homme. Dans cette sublime improvisation, Vergniaux jetait son génie, son âme et son cœur pour sauver le roi, après avoir perdu la royauté. La France frémit un moment à ces paroles prophétiques ; la révolution s'arrêta épouvantée ; mais elle avait décrété les Droits de l'homme, et pour la révolution le roi était un monstre nuisible dont la mort serait un bienfait pour l'humanité.

La Gironde était encore redoutable et conduisait presque toujours la majorité de l'assemblée. On attendait le vote de Vergniaux avec une fiévreuse anxiété comme mot d'ordre de son parti ; la Montagne tremblait ; elle savait que les Girondins avaient des entrailles, eux. Vergniaux monte lentement à la tribune.

Pourquoi donc, ô grand homme ! ne lèves-tu pas la vue sur cette assemblée que tu bravais dans ses orages, qu'hier encore tu électrisais par tes regards inspirés ? Que s'est-il passé dans ta grande âme ? Que ton front est pâle, ta figure abattue ? Est-ce le calme menaçant qui précède la tempête, est-ce le sombre tournoiement de l'abîme sans fond ?

Oui, dans ce moment suprême, la royauté tournoyait éperdue dans le gouffre. La pensée de Vergniaux venait de signer son arrêt irrévocable. " La mort," dit-il d'une voix sourde ; et les yeux baissés, il descendit les marches de la tribune et disparut dans la foule. S'il se fut retourné, il eut peut-être aperçu la main de la destinée écrivant son propre arrêt sur le marbre de cette tribune ! O Vergniaux ! ton âme avait pourtant dû tressaillir aux accents sublimes de grandeur et de dévouement du noble Desèze ! Pourquoi donc livrais-tu aussi froidement la victime que tu avais si chaleureusement défendue ? Ta pitié n'était-elle donc qu'un hypocrite raffinement de cruauté ? Nouveau Judas, ne donnais-tu hier ce baiser d'humanité que pour désigner à la foule et rendre plus odieux

celui que tu voulais immoler ? Non, ton génie et ta mort n'empêchent d'ajouter un crime à la longue liste de tes fautes !

Louis XVI était perdu et perdu par les Girondins. De ce moment leur chute fut prévue. Pendant trois mois, ils continuèrent héroïquement la lutte contre les sicaires de la révolution ; mais eux-mêmes présentaient le triomphe de la Montagne.

Le temps ne me permet pas de m'arrêter sur aucun des détails de cette époque sanglante. J'arrive à leur chute et à leur mort.

Louis XVI avait eu son 10 août, les Girondins eurent leur 31 mai ; vingt-deux d'entre eux furent mis en accusation par le Comité de salut public.

Quelques-uns s'évadèrent ; les autres furent jetés dans les prisons de Paris. Le 3 octobre 1793, vingt-deux furent décrétés coupables de conspiration. Parmi eux se trouvaient Vergniaux, Brissot, Gensonné, Condorcet, Valazé, Fonfrède, Ducos, Isnard, Sillery et Lasource. En quittant le tribunal révolutionnaire, où ils ne devaient revenir que pour entendre leur condamnation, décrétée d'avance, ils entonnèrent en chœur ce vers de la *Marseillaise* :

Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé . . .

protestation tardive contre un ordre de choses qu'ils avaient eux-mêmes si souvent applaudi.

On les conduisit de suite à la prison qu'ils devaient occuper en attendant leur procès.

Qu'est-ce qui se passa dans ces voûtes sombres, au milieu

de cette réunion d'hommes que la France acclamait comme ses dieux, six mois auparavant, et qui maintenant avaient qu'une salle délabrée et déserte pour arène à leur éloquence brûlante, et pour auditeurs que des sbires aussi insensibles que le marbre des dalles qu'ils foulaient à leurs pieds ? Mystère de désespoir, d'angoisse, de regrets peut-être, que l'avenir ne connaîtra jamais !

Les murailles de cette prison ont révélé une partie du secret de leur réclusion ; c'est la partie de parade, de théâtre, qui cache sans doute bien des affaisements de l'âme. Pourtant la douleur gémissante n'y a laissé aucune trace ; c'est toujours le stoïcisme de l'antiquité ; une inscription de Vergniaux résume la pensée de tous les autres :

Potius mori quam fedari.

Toujours le même orgueil, toujours la même ostentation.

“ Ces murailles, dit M. de Lamartine, comme les victimes qu'elles ont contenues, meurent mais ne pleurent pas.”

Le 26 octobre vit le commencement de leur procès. On avait conservé le nombre fatal que la foule ameutée avait voué à la vengeance publique.

Vingt-deux Girondins comparaissaient à la barre de la Convention.

On s'imagine aisément la curiosité sympathique qui dût accueillir leur passage à travers la multitude. On craignait encore ces hommes à demi-vaincus qui, d'un coup de main hardie, pouvait ressaisir le pouvoir qu'on leur avait arraché. On s'attendait à des coups de tonnerre, on n'eût pas même un commencement d'orage. Chose étrange, ces hommes qui avaient affronté tant de haines, tant de colères, tant de dangers, parurent presque pùsillanimes devant leurs juges. Leur

défense que l'on attendait comme devant être un chef-d'œuvre, fut presque une défaillance. Était-ce pressentiment du résultat fatal qui devait couronner cette farce dérisoire d'une mise en accusation ? Était-ce dégoût de la vie et découragement sur l'état de la société ? Toujours est-il qu'on ne retrouve rien dans leur défense qui soit digne d'être recueilli.

La sentence fut prononcée contre eux sans paraître les surprendre. Un d'eux s'affaissa sur lui-même ; c'était Valazé qui venait de s'enfoncer une paire de ciseaux dans le cœur. Au milieu de la stupeur des assistants, les autres Girondins relèvent le cadavre de leur compagnon et quittent la salle en répétant leur refrain :

Contre nous de la tyrannie, etc.

Quelques amis avaient réussi à leur faire accorder un souper funèbre la veille de leur exécution. Réunis tous ensemble autour de la table du festin de la mort, ils semblaient regarder les ombres errant au milieu d'eux. Cependant les plaisanteries les plus profanes se faisaient encore jour.

Un sentiment poignant étreint l'âme quand on voit ces jeunes gens sur le seuil de l'éternité, profanant ce qu'il y a de plus sacré dans le monde. La foi chrétienne, en désertant ces cœurs, les avait laissés desséchés. Ils voulaient mourir en Socrate ; mais Socrate, en mourant, cherchait et bénissait la vérité que le monde n'avait pas encore reçue.

“ Que ferons-nous demain à pareille heure ? ” dit Ducos.—
“ Nous dormirons après la journée, ” lui fut-il répondu.

Cependant, Vergniaux devenait pensif et recueilli. Son génie profond cherchait, au milieu des ténèbres de son incrédulité, la raison suprême de la vie, dans la mort béante devant lui. Là, où la foi chrétienne lui aurait montré des hori-

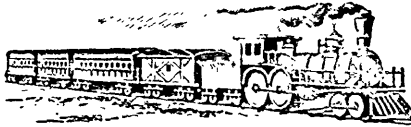
zons ruisselants de lumière, sa raison hardie ne lui laissait voir que d'étranges lueurs qu'il essayait de saisir dans les élancements sublimes de son âme. "La mort, dit-il au milieu du silence qui s'était fait autour de lui, la mort n'est que le plus puissant acte de la vie, car elle enfante une vie supérieure. S'il n'en était pas ainsi, il y aurait quelque chose de plus grand que Dieu. Ce serait l'homme juste, tel que nous, s'immolant, sans récompense et sans avenir, à la patrie." Cette supposition est une ineptie ou un blasphème. Je la repousse avec mépris ou avec horreur. Non, Vergniaux n'est pas plus grand que Dieu, mais Dieu est plus juste que Vergniaux, et ne l'élèvera demain sur un échafaud que pour le justifier et le venger dans l'avenir.

"Le Christ, reprend Sillery, le seul avec Fauchet qui eût retrouvé, dans ces derniers jours, le foi de son enfance, le Christ mourant sur un échafaud, comme nous, n'est qu'un témoin divin de la raison humaine. Non, sa religion que nous avons trop confondue avec la tyrannie, n'est pas oppression, mais délivrance. Le Christ était le Girondin de l'immortalité?"

"Croyons ce que nous voudrons, dit Vergniaux, mais mourons certains de notre vie et du prix de notre mort. Donnons chacun en sacrifice, ce que nous avons, l'un son doute, l'autre sa foi; tous, notre sang pour la liberté. . . . Quand l'homme s'est donné lui-même en victime à Dieu, que doit-il de plus? . . ." Grandes et sublimes paroles! Lutte suprême entre l'âme qui veut croire et adorer, et l'orgueil humain qui refuse de se soumettre et de s'humilier! Encore un pas, Vergniaux, et ton front sera couronné d'une auréole mille fois plus belle que toutes les couronnes que la postérité te réserve. Mais, non, ce pas ne devait pas être fait; Vergniaux devait mourir sans foi comme il avait vécu.

J. A. CHAPLEAU.

(à suivre)



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887 — ARRANGEMENTS D'ETE — 1887

A partir de mai, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

LAISSERONT LA POINTE-LEVIS

Pour Halifax et St-Jean	8.00 A.M.
Pour la Rivière-du-Loup	11.25 P.M.
Pour la Rivière-du-Loup	5.25 P.M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS

De Halifax et St-Jean	6.45 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	1.47 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	5.00 A.M.

Le char Palais qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

Tous les trains circulent sur l'étalon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,

Surintendant en chef.



DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR.

ACTE à l'effet de modifier et refondre tous ceux qui ont été modifiés les divers actes concernant la falsification des sucres alimentaires et des drogues—1884

Cet acte est maintenant en opération et ses dispositions sont en force.

Les manufacturiers et les vendeurs de substances alimentaires falsifiées sont sujet de amendes élevées, sur conviction de contrevention à la loi, et sont prévenues que plusieurs accusations ont été prouvées et amendes exigées.

Le public est prié de ne pas oublier que d'après les dispositions de cet Acte, les Conseils Municipaux peuvent nommer des Inspecteurs et obtenir les services du Chimiste-analyste officiel dans leur district moyennant la moitié des taux réglés par l'Acte, l'autre moitié étant payée par le Département du Revenu de l'Intérieur.

Toutes personnes peuvent bénéficier de la mise en opération de cet Acte, et des services du Chimiste-analyste, en se conformant aux dispositions de cet Acte.

EDWARD MALL,

Commissaire du Revenu de l'Intérieur

Ottawa, novembre 1886.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

1888—HIVER—1888

HEURES



DE	POUR	DÉPART	ARRIVÉE
Montréal	Québec	10.15 p.m.	7.00 a.m.
"	"	8.10 a.m.	1.55 p.m.
Québec	Montréal	8.30 p.m.	6.00 a.m.
"	"	2.00 p.m.	8.40 p.m.
Montréal	Portland	10.15 p.m.	12.05 p.m.
"	Island Pond	3.15 p.m.	9.30 p.m.
"	Toronto	1.00 p.m.	6.30 p.m.
"	"	8.55 a.m.	10.40 p.m.
"	"	8.55 p.m.	8.55 a.m.
"	St. Jean	4.30 p.m.	5.30 p.m.
"	"	4.20 p.m.	5.20 a.m.
"	"	8.30 a.m.	9.20 a.m.
"	"	8.30 p.m.	9.20 p.m.
"	Lake Champlain Junction	4.00 p.m.	6.25 p.m.
"	Ottawa	8.50 a.m.	12.20 p.m.
"	"	4.40 p.m.	8.00 p.m.

CHARS PALAIS ET CHARS DORTOIRS

DANS TOUTES LES DIRECTIONS

La ligne la plus avantageuse dans toutes les parties du pays

PASSAGES AU PLUS BAS PRIX POUR TOUS LES POINTS
DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

 Agents dans toutes les villes du Canada 

J. HICKSON, *Gérant-général* }
W. WAINWRIGHT, *Ass.-gérant* } MONTREAL.

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au Département des impressions
et de la papeterie publiques.

B. CHAMBERLIN,

Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la papeterie.

OTTAWA, 5 Janvier 1887.

PROVINCE DU CANADA

	\$	c.		\$	c.
Statuts Refondus H. C	3	25	Code Civil	1	00
“ “ B. C	3	25	Ordres en Conseil, a 1874	1	25
Code de Procédure Civil	1	50			

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		\$	c.	Vic.		\$	c.
32 & 33	Statuts de 1869	1	50	47	Statuts de 1884, Vol. I.	1	00
33	“ 1870	0	80	“	“ “ Vol. II.	1	00
34	“ 1871	0	80	“	“ “ Vols. I & II.	1	80
35	“ 1872	2	00	48-49	“ 1885, Vol. I.	1	00
36	“ 1873	1	60	“	“ “ Vol. II.	0	50
37	“ 1874	1	43	“	“ “ Vols. I & II.	1	50
38	“ 1875, Vol. I.	1	50	49	“ 1886, Vol. I.	1	00
“	“ “ Vol. II.	0	80	“	“ “ Vol. II.	0	50
39	“ 1876, Vol. I.	0	50	50-51	“ “ Vols. I & II.	1	50
“	“ “ Vol. II.	0	80	“	“ 1887, Vol. I.	1	00
“	“ “ Vols. I, II.	1	50	“	“ “ Vol. II.	1	00
40	“ 1877, Vol. I.	1	00	49	“ “ Vols. I & II.	1	80
“	“ “ Vol. II.	0	60		Revised Statutes, 1886, in 2 Vols. (in ordinary Statute binding)	5	00
“	“ “ Vols. I, II.	1	50		Do. half bound calf	5	50
41	“ 1878, Vol. I.	0	80		Do. full bound sheep	6	25
“	“ “ Vol. II.	0	35		Do. “ “ calf	6	50
“	“ “ Vols. I, II.	1	00		Supplementary Vol. to Rev. Stat. containing Acts of the Provinces and of Canada not repealed by the Revised Statutes. Statute Binding.	2	50
42	“ 1879, Vol. I.	1	25		Half bound calf	2	75
“	“ “ Vol. II.	0	40		Full bound sheep	3	00
“	“ “ Vols. I, II.	1	50		“ “ calf	3	25
43	“ 1880, Vol. I.	1	25		Criminal Law, 1867 to 1887, Statute Binding	1	00
“	“ “ Vol. II.	0	50		Do. half bound calf	1	25
“	“ “ Vols. I, II.	1	60		Do. full bound sheep	1	50
44	“ 1881, Vol. I.	0	80		Do. “ “ calf	1	75
“	“ “ Vol. II.	0	60				
“	“ “ Vols. I, II.	1	25				
45	“ 1882, Vol. I.	1	00				
“	“ “ Vol. II.	1	00				
“	“ “ Vols. I, II.	2	00				
46	“ 1883, Vol. I.	1	60				
“	“ “ Vol. II.	0	30				
“	“ “ Vols. I, II.	2	00				